

832B-A

ÉPOXY NOIR D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE

Fiche de Données de Sécurité

Section 1 : Identification

Identificateur du Produit et Autres Moyens d'Identification

Identificateur de Produit : 832B-A**Autres Moyens d'Identification :** Époxy Noir d'Encapsulation et d'Empotage (Partie A); Black Epoxy Potting and Encapsulation Compound (Part A)**N° Pièces Connexes :** 832B-375ML, 832B-375MLCA, 832B-450ML, 832B-3L, 832B-12L, 832B-60L

Usage Recommandé et Restrictions d'Utilisation du Produit Chimique

Usage : Résine époxy pour utilisation avec les durcisseurs**Usage contre-indiqué :** Ne pas appliquer comme revêtement par pulvérisation

Données Relatives au Fabricant ou Fournisseur

FabricantMG Chemicals
1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario L7L 5R6
CANADAMG Chemicals (Siège social)
9347-193 Street
Surrey, British Columbia V4N 4E7
CANADA**Téléphone :** +1-800-340-0772**FAX :** +1-800-340-0773**COURRIEL :** support@mgchemicals.com**WEB :** www.mgchemicals.com**Téléphone :** +1-905-331-1396**FAX :** +1-905-331-2682**COURRIEL :** info@mgchemicals.com**COURRIEL (Personne Compétente):** fds@mgchemicals.com

Numéro de Téléphone en Cas d'Urgence

Pour les incidents avec des matériaux dangereux SEULEMENT (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)USA ou CANADA— Appeler Verisk 3E au **+1-866-519-4752** or **+1-760-476-3962**

(Code d'accès : 335388)



Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses; 24 h/24, 7 j/7CANADA—Appeler CANUTEC à frais virer au **+1-613-996-6666** ou par cellulaire ***666**

832B-A
ÉPOXY NOIR D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE
Section 2 : Identification des Dangers
Classification des Matériaux Chimiques Dangereux
Catégories SGH

Critère		Catégorie	Mention	Symbole
Sensibilisation	Cutané	1	Attention	Exclamation
Irritation Oculaire		2	Attention	Exclamation
Irritation Cutanée		2	Attention	Exclamation
Dangers pour le Milieu Aquatique	Chronique	2	Aucun	Environnement
Dangers pour le Milieu Aquatique	Aiguë	2	Aucun	Aucun

Note : Le degré de gravité est classé de 1 (la plus haute gravité) jusqu'à 5 (la plus basse gravité) à l'intérieur de chaque classe de danger, qui est contraire aux conventions HMIS et NFPA. La catégorie à l'intérieur d'une classe de danger ne permet pas de comparaison relative aux autres classes.

Éléments d'Étiquette

Mention	ATTENTION
Symboles	Mention de Danger
	H319 : Peut provoquer une sévère irritation des yeux H315 : Provoque une irritation cutanée H317 : Peut provoquer une allergie cutanée
	H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Suite de section sur la page suivante

832B-A
ÉPOXY NOIR D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE
Continuation ...

Prévention	Conseils de Prudence
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P261	Éviter de respirer les fumées et vapeurs.
P280	Porter des gants de protections, des vêtements de protection, des équipements de protection des yeux.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P264	Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
Intervention	Conseils de Prudence
P305 +P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.
P337 +P313	Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical ou Consulter un médecin.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P391	Recueillir le produit répandu.
Élimination	Conseils de Prudence
P501	Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Dangers Non Classifiés Ailleurs

Autres Critères	Mention de Danger/ Conseils de Prudence	Mention	Symboles
Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

832B-A

ÉPOXY NOIR D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE

Section 3 : Composition/Information sur les Ingrédients

No. CAS	Nom Chimique	%(poids)
25085-99-8	2,2'-{Isopropylidènebis[(4,1-phénylénoxy)méthylène]bis(oxirane) homopolymérisé ^{a)}	88%
68609-97-2	éther d'alkyle glycidique	10%
25068-38-6	p,p'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane ^{a)}	1.5%
1333-86-4	noir de carbone	0.4%

a) Poids moléculaire moyen de ≤ 700

Section 4 : Premiers Soins

*Condition d'Exposition**Code SGH: Conseils de Prudence***EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX**

P305 + P351 + P338, P337 + P313

Symptômes Immédiat*irritation, rougeur, douleur***Intervention**

Rincer avec précaution avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.

Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU

P302 + P352, P333 + P313, P362 + P364

Symptômes Immédiat*irritation, rougeur, dermatite allergique de contact***Intervention**

Laver abondamment à l'eau.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

EN CAS D'INHALATION

P304 + P340, P312

Symptômes Immédiat*toux, irritation des voies respiratoires***Intervention**

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de malaise : Consulter un médecin.

Suite de section sur la page suivante

832B-A**ÉPOXY NOIR D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE****EN CAS D'INGESTION** P301 + P330, P331**Symptômes Immédiat** *faible toxicité : irritation***Intervention** Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.**Section 5 : Mesures à Prendre en Cas d'Incendie****Moyens d'extinctions** En cas d'incendie : Utiliser des agents extincteurs appropriés pour les matières environnantes.**Danger Spécifiques** Non inflammable ou combustible, mais brûle si impliqué dans un incendie. Produit une fumée irritante de toxicité inconnue dans les incendies.

Empêcher les eaux d'extinctions de pénétrer dans les égouts ou cours d'eau.

Produits de Combustion Produit des oxydes de carbone (CO, CO₂) et de la fumée toxique.**Pompier** Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.**Section 6 : Mesures à Prendre en Cas de Déversement Accidentel****Protection Individuelle** Voir l'équipement de protection individuelle dans la Section 8.**Précautions à Prendre pour l'Intervention** Éviter de respirer les fumées et vapeurs. Enlever ou tenir à l'écart toutes sources de températures extrêmes ou d'ignition.**Précautions pour l'Environnement** Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher le déversement dans les égouts et les cours d'eau.**Méthode de Confinement** Confiner avec un absorbant inerte et non inflammable (tel que de la terre, du sable, ou du vermiculite).**Méthode de Nettoyage** Collecter le liquide dans un contenant chimiquement résistant et scellable. Saupoudrer du matériel absorbant inerte sur le déversement et balayer dans le contenant. Essuyer les résidus avec des serviettes de papier et placer les serviettes sales dans le contenant. Laver la région du déversement avec de l'eau et du savon pour enlever les dernières traces de résidu.**Méthode d'Élimination** Éliminer le contenu selon les conseils dans la Section 13.

832B-A**ÉPOXY NOIR D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE****Section 7 : Manutention et Stockage**

Prévention	Tenir hors de portée des enfants. Éviter de respirer les fumées et vapeurs. Éviter le rejet dans l'environnement.
Manutention	Porter des gants de protections, des vêtements de protection et des équipements de protection des yeux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Se laver soigneusement les mains après manipulation. Recueillir le produit répandu.
Stockage	NE PAS CONGELER! Conserver dans un endroit propre et sec entre 5 et 35 ° C.

Section 8 : Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle**Substances Ayant des Limites d'Expositions Professionnelle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Note : Les limites d'exposition d'ACGIH¹, d'OSHA (Table Z-1), et des provinces canadiennes furent consultées. Les limites de la base de données RTECS² et des FDS des fournisseurs furent également consultées.

Paramètres de Contrôles

Ventilation	Un système de ventilation générale est suffisant pour une utilisation normale; garder l'exposition aussi basse que possible.
--------------------	--

Suite de section sur la page suivante

832B-A**ÉPOXY NOIR D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE****Equipment de Protection Individuelle**

Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes monocoques de sécurité appropriées.

RECOMMANDATION : Veiller à ce que les lunettes ont des écrans latéraux de protection.

Protection de la Peau En cas de contact probable, porter des gants de protection en caoutchouc butyle ou d'autres gants chimiquement résistant.

Pour des contacts occasionnels, porter des gants de nitrile ou d'autres gants jetables résistant aux produits chimiques.

Protection Respiratoire Généralement, pour les urgences et les expositions supérieures à 0.5 mg/m^3 , utiliser un appareil respiratoire à pression positive avec à alimentation d'air ou un appareil respiratoire autonome.

Si le produit est chauffé à des températures élevées ou le travailleur est allergique, utiliser une ventilation locale et envisager d'utiliser un masque complet avec cartouches pour vapeurs organiques ou avec source d'air indépendante.

RECOMMANDATION : Consulter un détaillant ou fabricant pour vous assurer que la cartouche du masque faciale ou demi-masque est conforme aux normes NIOSH (É.-U.) pour ingrédient répertorié dans la Section 3. L'appareil devrait être ajusté pour l'employer par un expert. Assurer-vous que les cartouches soient sellées dans un sac en plastique lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

Hygiène Préventives

Lavez vos mains soigneusement après l'usage du produit.

832B-A

ÉPOXY NOIR D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE

Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique	Liquide	Limite Inférieure d'Inflammabilité	Pas disponible
Apparence	Noir	Limite Supérieure d'Inflammabilité	Pas disponible
Odeur	Légère	Pression de Vapeur @ 20 °C	Pas disponible
Seuil d'Odeur	Pas disponible	Densité de Vapeur	>1 (Air =1)
pH	Pas disponible	Densité Relative @25 °C	1.13
Point de Fusion/ Point de Congélation	Pas disponible	Solubilité Dans l'Eau	Négligeable
Point Initial d'Ébullition ^{a)}	≥150 °C [≥302 °F]	Coefficient de Partage n-octanol/eau	Pas disponible
Point d'Éclair ^{b)}	142 °C [287 °F]	Température d'Auto-Inflammation ^{b)}	≥235 °C [≥455 °F]
Taux d'Évaporation	Pas disponible	Température de Décomposition	Pas disponible
Inflammabilité	Ininflammable	Viscosité @25 °C	1 800 mm ² /s

a) Constituent avec la plus basse valeur—résine époxy de bisphénol-A (produit de réaction)

b) Constituent avec la plus basse valeur—éther d'alkyle glycidique coupelle fermé

Section 10 : Stabilité et Réactivité

Réactivité	Réagit exothermiquement avec les substances aminées
Stabilité chimique	Stable sous les conditions de température et de pression normale
Conditions à éviter	Sources d'ignition, flammes nues et substances incompatibles
Matériaux Incompatibles	Oxydants forts, acides forts, alcali
Polymérisation	Ne se produira pas
Produits de Décomposition	Ne se décompose pas sous des conditions normales. Pour les produits de décompositions thermiques, voir les produits de combustion dans la Section 5.

832B-A**ÉPOXY NOIR D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE****Section 11 : Données Toxicologiques****Sommaire des Symptômes par Voies d'Exposition**

Yeux	Peut provoquer de la rougeur, irritation sévère ou de la douleur.
Peau	Peut provoquer de la rougeur, de l'irritation de la peau, et une dermatite allergique de contact.
Inhalation	Peut causer de la toux et une irritation respiratoire.
Ingestion	Faible toxicité : peut provoquer une irritation. (Voir aussi les symptômes d'inhalation).
Chronique	L'exposition prolongée et répétée peut causer une allergie cutanée.

Toxicité Aiguë (Concentrations et Doses Létales)

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermique	CL50 inhalation
2,2'-{Isopropylidènebis[(4,1-phénylénoxy)méthylène]} bis(oxirane) homopolymérisé	11 400 mg/kg Rat	Pas disponible	Pas disponible
éther d'alkyle glycidique	19 200 mg/kg Rat	4 500 mg/kg Rat	Pas disponible
p,p'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane ^{a)}	11 400 mg/kg Rat	Pas disponible	Pas disponible
noir de carbone	>15 g/kg Rat	>3 g/kg Lapin	Pas disponible

Note : Les limites toxicologiques de la base de données RTECS² et d'ECHA furent consultées. Les données des FDS des fournisseurs furent aussi consultées.

a) Désigné sous le nom de résine époxy de bisphénol-A (produit de réaction)

Suite de section sur la page suivante

832B-A**ÉPOXY NOIR D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE****Autre Effets Toxiques****Corrosion/irritation de la peau**

Selon des études sur les lapins, les résines d'époxy sont des irritants cutanés de légère sévérité.

Lésions/irritation des yeux

Selon les données d'études sur les lapins, résines d'époxy sont des irritant oculaire de légère sévérité.

Sensibilisation respiratoire et de la peau (risque de réactions allergiques)

Selon des études sur des animaux, les résines d'époxy peuvent causer une sensibilisation de la peau.

Cancérogénicité (risque de cancer)

Aucun ingrédient n'est classifié ou répertorié comme carcinogène par le C.I.R.C, ACGIH, Calif. Prop 65, ou NTP.

Mutagénicité (risque d'effet génétique héréditaire)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction (risque de stérilité ou d'effet sur les fonctions reproductives)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Tératogénicité (risque pour la malformation des fœtus)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxique pour certains organes cibles – exposition unique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxique pour certains organes cibles – exposition répétées

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger d'aspiration

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Il y a moins de 0.2% de composant de catégorie 1; et la viscosité cinématique du mélange est de >20.5 mm²/s à 40 °C.

832B-A**ÉPOXY NOIR D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE****Section 12 : Données Écologiques**

Les critères du Code IMDG, les fiches signalétiques des matières premières, ainsi que les données de la base de données enregistrées de l'agence européenne pour les produits chimiques (<http://echa.europa.eu>) ont été utilisés pour appuyer la classification.

En Europe, des résines d'époxy semblables avec un No. CAS 25068-38-6 et un poids moléculaire moyen de moins de 700 sont généralement classées comme polluant marin chronique de catégorie 2 due à un CL50 96 h de >1 mg/L mais ≤10 mg/L.

Selon les données disponibles, l'éther d'alkyle glycidique n'est pas classé comme substances toxiques pour l'environnement selon les critères SGH.

Écotoxicité Aiguë

Voir l'écotoxicité chronique.

Écotoxicité Chronique

Catégorie 2

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu.

Biodégradation

Pas disponible

Bioaccumulation

Pas disponible

Autres Effets

Pas disponible

Section 13 : Données sur l'Élimination

Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

832B-A

ÉPOXY NOIR D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE

Section 14 : Information Relatives au Transport

Voie Terrestre

Référez aux Règlements TMD (Règlementation Canadienne sur le Transport des Marchandises Dangereuses) et **É.-U. US DOT 49 CFR** (Parties 100 à 185).

TDG : Tailles inférieures à 450 L
*Partie A des kits 832C-375ML,
832C-3L, 832C-12L, 832C-60L*
NON RÉGLEMENTÉ dans le TDG
par la disposition particulière 99(2)

49 CFR : Tailles supérieures à 5 L
Partie A du kit 832C-60L

Numéro UN : UN3082
Appellation Réglementaire :

49 CFR : Tailles de 5 L ou moins
*Partie A des kits 832C-375ML,
832C-3L, 832C-12L*
NON RÉGLEMENTÉ dans 49 CFR
Par l'exception 171.4 (c)(2)

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE
L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(oxyde de zinc)

Classe : 9
Groupe d'Emballage : III
Polluant Marin : Oui

Disposition Particulière 99(2) : Le présent règlement, sauf la partie 1 (Entrée en vigueur, abrogation, interprétation, dispositions générales et cas spéciaux) et la partie 2 (Classification), ne s'applique pas à la manutention, à la présentation au transport ou au transport, à bord d'un véhicule routier ou d'un véhicule ferroviaire, de moins de 450 kg de UN3077, MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A., ou de moins de 450 L de UN3082, MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. Les marchandises dangereuses doivent être placées dans un ou plusieurs petits contenants qui sont conçus, construits, remplis, obturés, arrimés et entretenus de façon à empêcher, dans des conditions normales de transport, y compris la manutention, tout rejet des marchandises dangereuses qui pourrait présenter un danger pour la sécurité publique.

Traduction non officielle de **171.4 (c) Exceptions**

(2) Les emballages simples ou combinés contenant une quantité nette par emballage unique ou intérieur de 5 L ou moins pour les liquides ou ayant une masse nette de 5 kg ou moins pour les solides, ne sont pas soumis aux autres exigences du présent sous-chapitre en autant qu'ils satisfassent les exigences générales §§ 173.24 et 173.24a. Cette exception ne s'applique pas aux polluants marins qui sont des déchets dangereux ou des substances dangereuses. Dans le cas de polluants marins répondant également aux critères d'inclusion dans une autre classe de danger, toutes les provisions ce sous-chapitre relatif aux dangers supplémentaires continue de s'appliquer.

Sensible à La Température—Conserver entre 5 °C et 35 °C.

Suite de section sur la page suivante

832B-A**ÉPOXY NOIR D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE****Voie Aérienne****Référez aux Règlements sur le Transport des Marchandises Dangereuses de l'ICAO-IATA.**

Tailles de 5 L ou moins
*Partie A des kits 832C-375ML,
832C-3L, 832C-12L*

NON RÉGLEMENTÉ

Sur le bordereau d'expédition,
écrire : « Non réglementé selon la
disposition particulière A197 ».

Tailles supérieures à 5 L
Partie A du kit 832C-60L

Numéro UN : UN3082

Appellation Réglementaire :
MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT
DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,
LIQUIDE, N.S.A.

(produit de réaction : bisphénol-A
(épichlorhydrine))

Classe : 9

Groupe d'Emballage : III

Polluant Marin : Oui



Traduction non officielle de Disposition Particulière A197 : Ces matières, lorsqu'elles sont transportées dans des emballages simples ou combinés contenant une quantité nette par emballage simple ou interne de 5 L ou moins pour les liquides ou ayant 5 kg ou moins pour les solides, ne sont pas assujettis à la présente Réglementation à condition que les emballages satisfassent aux dispositions générales 5.0.2.4.1, 5.0.2.6.1.1 et 5.0.2.8.

Sensible à La Température—Conserver entre 5 °C et 35 °C.

Suite de section sur la page suivante

832B-A**ÉPOXY NOIR D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE****Voie Maritime****Référez au Règlement IMDG.**

Tailles de 5 L ou moins
*Partie A des kits 832C-375ML,
832C-3L, 832C-12L*

NON RÉGLEMENTÉ

Sur le bordereau d'expédition,
écrire : « Non réglementé selon
la disposition particulière A197 ».

Tailles supérieures à 5 L
Partie A du kit 832C-60L

Numéro UN : UN3082

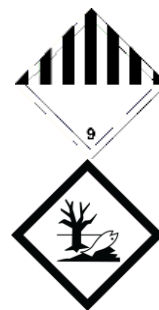
Appellation Réglementaire :
MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT
DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,
LIQUIDE, N.S.A.

(produit de réaction : bisphénol-A
(épichlorhydrine))

Classe : 9

Groupe d'Emballage : III

Polluant Marin : Oui



Traduction non officielle de 2.10.2.7 : Les polluants marins emballés dans des emballages simples ou combinés contenant une quantité nette par emballage simple ou intérieure inférieur ou égal à 5 L pour les liquides ou ayant une masse nette par emballage simple ou intérieur inférieur ou égale à 5 kg pour les solides, ne sont soumises à aucune autre disposition du présent code à condition que les emballages satisfassent aux dispositions générales des 4.1.1.1, 4.1.1.2 et 4.1.1.4 à 4.1.1.8.

Sensible à La Température—Conserver entre 5 °C et 35 °C.

Note: L'expéditeur qui manutentionne, demande le transport, ou transporte des marchandises dangereuses doit être correctement formé et certifié.

Section 15 : Information sur la Réglementation**Canada****Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES)**

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

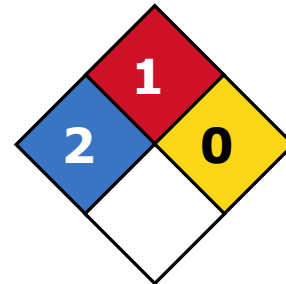
Loi sur les Produits Dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2015.

Suite de section sur la page suivante

832B-A**ÉPOXY NOIR D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE****USA****Autres Classifications****Codes[®] HMIS**

SANTÉ :	* 2
INFLAMMABILITÉ :	1
RISQUE PHYSIQUE :	0
PROTECTION PERSONELLE :	

CODES 704 NFPA[®]

Légende pour le niveau de risque HMIS et NFPA :

0 (Minime ou non-existant) ; 1 (Léger) ; 2 (Modérer) ; 3 (Sérieux) ; 4 (Sévère)

CAA (Clean Air Act, USA)

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 2.

Ce produit ne contient pas de substances répertorié comme un polluant atmosphérique dangereux.

EPCRA (Emergency Planning and Community Right to Know Act, USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit ne contient pas de produits qui sont assujetties aux exigences de déclaration de la section « 313 Title III of the SARA of 1986 and 40 CFR part 372 ».

TSCA (Toxic Substances Control Act of 1976, USA)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

California Proposition 65 (Ingrédients chimiques reconnus pour leurs effets cancérigènes ou toxicité reproductive, É.-U.).

Ce produit ne contient pas de substances sur la liste « California Proposition 65 ».

Europe**RoHS** (Restriction of Hazardous Substances Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

Suite de section sur la page suivante

832B-A**ÉPOXY NOIR D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE****WEEE** (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

Section 16 : Autres Informations

Préparé par le département de réglementation de MG Chemicals

Date de Révision 28 février 2020

Annule et Remplace 20 novembre 2019

Changement Effectué : Changement de numéro de téléphone en cas d'urgence.

Références

1) ACGIH 2017 TLVs and BEIs: Based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices, American Conference of Governmental of Industrial Hygienist Cincinnati, OH (2017).

2) Toutes les données toxicologiques furent vérifiées contre le registre de données sur la toxicité RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances®)

Abréviations

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA)
C.I.R.C	Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais = IARC)
CL50	Concentration Létal 50% (en anglais = LC50)
CLmin	Concentration Létal Mininal <i>Publiée</i> (en anglais = LCLo)
COV	Composés Organiques Volatils (en anglais = VOC)
CTmin	Concentration Toxique Minimale <i>Publiée</i> (en anglais = TCLo)
CE50	Concentration effective médiane (en anglais = EC50)
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DL50	Dose Létal 50% (en anglais = LD50)
MPT	Moyenne Pondérée sur le Temps (en anglais = TWA)
NTP	National Toxicology Program (en français = Programme de Toxicologie National)
LEMT	Limite d'exposition en milieu de travail (en anglais = OEL)
LECT	Limite d'Exposition à Court Terme (en anglais = STEL)
PEL	Limite d'Exposition Admissible
SGH	Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetages des Produits Chimiques (en anglais = GHS)
NTP	National Toxicology Program

Suite de section sur la page suivante

832B-A**ÉPOXY NOIR D'ENCAPSULATION ET D'EMPOTAGE**

Questions Techniques Contacter nous avec toutes questions, suggestion d'amélioration, ou problèmes avec ce produit. Des notes d'application, instructions, et FAQ se trouve à www.mgchemicals.com.

Courriel : support@mgchemicals.com

Téléphone : 1-905-331-1396

Adresses*Fabrication & Support*

1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario, Canada
L7L 5R6

Siège Social

9347-193rd Street
Surrey, British Columbia, Canada
V4N 4E7

Désistement

Cette fiche de données de sécurité est offerte à titre d'information. M.G. Chemicals, Inc. croit que l'information qu'elle contient est correcte et basée sur des sources sûr, mais ne prétend pas être exhaustif ou sans erreur. C'est la responsabilité de l'utilisateur de vérifier toute information semblant suspecte ou un doute peut exister. L'utilisateur final assume toute la responsabilité pour l'utilisation et la manutention du produit de façon conforme aux règlements locales, régionales, nationales, ou internationales qui s'applique.